

Rhétorique et poésie à Rome (Art et parole)

Jusqu'à Horace la rhétorique inclut poétique et poésie, dans la mesure où chacune est également concernée par une stylistique du sens. Pourtant la rhétorique paraît destinée moins à la mise en œuvre d'une écriture qu'à la recherche de l'efficacité d'un message. Car cette parole de l'homme public, qui s'inscrit dans un cadre institutionnel, s'adresse à l'opinion et à l'adhésion d'un auditoire qu'il s'agit de convaincre, si bien que la voix qui l'énonce est soumise à une confrontation, voire à une censure collectives. Aussi la situation même de discours requiert-elle trois partenaires: un orateur qui persuade et un interlocuteur à persuader qui est conjointement un contradicteur à réfuter¹.

Ainsi de nature agonistique, la parole rhétorique suppose des actes de langage ressortissant aux notions de jeu et de contrat². Elle est en effet, selon les situations, énonciation d'un sens conforme à un état des choses ou conformé à une vision du monde. Dans le premier cas, elle repose sur une constatation commune que partagent l'orateur et l'auditeur; dans le second cas, elle agit sur l'auditeur par une perception singulière qui est propre à modifier sa pensée et son comportement. Destinée à la communication, elle vise plus précisément encore

1 Cf. A. Michel, *La parole et la beauté*, Paris, Albin Michel, 1994², *Préface*, p. XVI; M. Fumaroli, *L'âge de l'éloquence*, Paris, Albin Michel, 1994, pp. 37 et suiv.

2 Cf. G. Calboli, «Rhétorique classique et linguistique moderne», *Mnémosyne*, 1989, pp. 75-86.